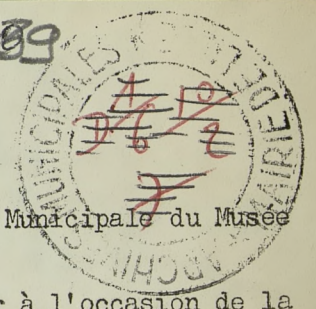


AD6/399



HOSPICE COMTESSE

Musée de Folklore et d'histoire de la Flandre Française

Procès-verbal de la réunion extraordinaire des Commissions Municipale du Musée et des Amis des Musées de Lille.

La réunion a lieu à l'Hospice Comtesse le mercredi 6 février à l'occasion de la présence à Lille de M.M.G.H. RIVIERE et P.L. DUCHARTRE.

La séance est ouverte à 16 heures sous la présidence de Me G. ROMBAUT, Adjoint aux Beaux-Arts.

Assistaient à la réunion :

M.G.H. RIVIERE, Conservateur du Musée National des Arts et Traditions Populaires de Paris,

M.P.L. DUCHARTRE, Inspecteur Principal des Musées de Provience,
Mesdames CREPY R., H. DUPONT, B. MOTTE, E. MASUREL, R. TRACHET, Mlle CROMBET,
M.L. GRANGEON, Secrétaire Général de la Mairie de Lille,
M. GOULARD, Directeur du Service de l'Architecture,
M. BACQUART, Chef du 2ème Bureau de la 4ème Division,
Messieurs CORBEAU, CREPY, CRESPEL, DECAMPS, DECROIX, GELIS, MAUROIS, SALENGRO,
STEVERLYNCK, VANCOSTENOBEL.
Excusés : M. LEROUX, Mlle BRUCHET.

Maître ROMBAUT remercie de leurs présences MM. RIVIERE et DUCHARTRE de l'intérêt qu'ils veulent bien porter à la réalisation du futur musée. Me ROMBAUT définit le but de la réunion qui est la coordination de tous les efforts, en vue de faire aboutir dans les délais les plus rapides, la réalisation de ce Musée de Folklore et d'Histoire dont il est question depuis tant d'années.

M.G.H. RIVIERE montre l'intérêt et l'importance que doit avoir pour la Ville et la Région ce musée qui doit être l'égal de ceux réalisés dans différentes villes de France : le Musée Alsacien de Strasbourg, le musée lorrain de Nancy, ceux en projet de Besançon, Nice et Riom. Il souligne que la Ville de Lille se doit de créer le Musée de la Flandre Française dans cet Hospice Comtesse si riche de souvenirs et dont les bâtiments présentent une valeur artistique certaine.

M. RIVIERE, qui a visité durant la matinée, en compagnie de M. DUCHARTRE, les différents bâtiments dans le détail, dit que cette visite a pour but de tracer, après étude, un plan général de distribution des collections existantes ou à recueillir, plan qui comportera deux grandes divisions essentielles :

- 1° - Développement historique de la province, des origines à nos jours.
- 2° - Présentation du folklore régional à l'aide d'objets et documents.

En accord avec Me ROMBAUT et M. DUCHARTRE, il préconise, en premier lieu, la création d'une Commission de coordination comportant deux représentants :

- 1° - de la Commission Municipale du Musée,
- 2° - de la Commission des Amis des Musées,
- 3° - de la Ville de Lille
- 4° - de la Direction des Musées de France.

D'autres commissions ou sous-commissions devront être créés dans la suite pour l'étude et la recherche.

Au sujet des bâtiments, des travaux en cours et des possibilités qui s'offrent d'ouvrir dans un avenir assez proche quelques salles, M.H. SALENGRO, Président de la Commission des Amis des Musées, fait le ppint de la situation, donne des indications

.../...

sur les devis approuvés et sur les devis déposés dont on attend l'approbation. Après quelques mots sur les travaux en cours, il parle des travaux dont on peut espérer la réalisation durant l'année 1957, travaux qui sont ceux des programmes des années 1955 et 1956.

Après une discussion ou prennent tour à tour la parole MM. DUCHARTRE, GELIS, SALENGRO, CREPY, MAUROIS, M. ROMBAUT demande à M. GELIS quand pourront être terminés les travaux en cours dans la Salle des Malades et dans les bâtiments de la Communauté?

M. GELIS donne l'assurance que ceux-ci seront terminés pour le mois d'août 1957.

Il serait donc possible d'envisager pour 1958 l'ouverture au public des salles du rez-de-chaussée du bâtiment de la Communauté où doivent prendre place le mobilier et les objets appartenant aux Hospices.

Les services des Monuments Historiques, qui occupent déjà une partie du corps de bâtiment du XVIIIème siècle, ont manifesté l'intention d'étendre l'emprise de leurs services dans une autre partie de l'Hospice Comtesse. Il est demandé à M. CORBEAU de vouloir bien préciser l'emplacement où s'installeraient ces nouveaux services, si l'autorisation leur en était donnée. Tous les membres présents se rendent dans la deuxième cour située derrière la Salle des Malades où M. CORBEAU indique à M. RIVIERE que les Monuments Historiques prendraient le corps de bâtiment faisant suite à l'ancien logement de l'économe et qui s'étend en bordure de la rue Comtesse. M. RIVIERE prend acte de ce désir mais dit : "que la réponse ne pourra être donnée qu'après avis de la Direction des Musées de France et étude sur plan de la disposition future des sections du Musée de Folklore et d'Histoire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 heures 35.

Pierre MAUROIS.